



LYCEE DES METIERS Jean RACINE

Projet d'établissement 2021 - 2024

Introduction

Avant d'exposer la méthodologie adoptée pour aboutir à ce projet d'établissement 2021-2024 et de présenter les axes qui le composent, voici quelques constats de départ sur le lycée, qui sont établis sur la base du regard du chef d'établissement et son analyse des indicateurs.

I. Diagnostic

1- L'établissement

Le LPO Jean Racine est situé dans une petite ville d'environ 6500 habitants. Il est né de la fusion entre le LP et le LGT. Labellisé « Lycées des métiers », il dispense des enseignements généraux, technologiques et professionnels.

Son secteur d'affectation est composé de 5 collèges. Cependant, des élèves intègrent également l'établissement en provenance d'autres collèges limitrophes Somme-Oise mais situés hors secteur (20% au LGT, 25% à la SEP). Les élèves qui fréquentent l'établissement sont plus qu'ailleurs issus d'une PCS dite défavorisée. L'indice de position sociale, en 2019, est de 93,8 au LGT pour 108,3 au niveau académique. Il est de 74,7 à la SEP pour 80,2 au niveau académique. Le taux de boursier est de 26,2 % au LGT pour 21,1 % au niveau académique. Il est de 37,9 % à la SEP pour 39,2 % au niveau académique. Il est en augmentation de 4 points dans les deux structures sur les 4 dernières années. Les effectifs du LPO se sont stabilisés sur les deux dernières années aux alentours de 1150 élèves, la structure en termes de divisions l'est également.

2- L'offre de formation

| Formations | |
|---|---|
| LEGT | SEP |
| <ul style="list-style-type: none"> • <u>Spécialités de la voie générale :</u> • Arts plastiques • Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques • Humanités, littérature et philosophie • Langues, littératures et cultures étrangères • Mathématiques • Numérique et sciences informatiques • Physique-chimie • Sciences de la vie et de la Terre • Sciences de l'ingénieur • Sciences économiques et sociales • <u>Voie technologique :</u> <p>STMG Série Sciences et Technologies du Management et de la Gestion</p> <p>STI2D Série Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Options :</u> <p>Section Européenne Pôles d'excellence Santé Atelier Sciences Politiques Langue vivante 3 Italien Théâtre EPS Parcours ingénieur et robotique Arts plastiques Management et gestion (en 2de) Mathématiques complémentaires (en terminale) Mathématiques expertes (en terminale)</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Brevet de technicien supérieur :</u> <p>Gestion de la PME Maintenance des Systèmes (en contrat d'apprentissage)</p> | <p><u>Certificat d'Aptitude Professionnelle</u></p> <p>ATMFC Assistant Technique en Milieu Familial et Collectif</p> <p>OL Opérateur Logistique</p> <p><u>Baccalauréat Professionnel</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintenance des Équipements Industriels • Bac pro Métiers de l'électricité et des environnements connectés • Bac pro Systèmes numériques • Bac pro Technicien en chaudronnerie industrielle • Bac pro Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités AGORA <p>Langues vivantes : anglais, espagnol, allemand</p> |

3- Les effectifs scolarisés

| Structure | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|-----------|------|------|------|------|------|
| SEP | 357 | 338 | 340 | 330 | 341 |
| LGT | 839 | 845 | 808 | 812 | 803 |
| LPO | 1196 | 1183 | 1148 | 1142 | 1144 |

4- Ressources humaines et matérielles

4.1. Les personnels

Les moyens en personnels « Etat » affectés à la structure sont stables aux alentours de 100 enseignants et 40 autres personnels. L'âge moyen des enseignants est de 43 ans, identique à celui au niveau académique. Les 35-50 ans sont sur représentés. Le corps enseignant est stable et d'expérience avec une ancienneté moyenne dans l'établissement de 10 ans, identique à l'échelon académique. Les deux DGH sont stables sur les 3 dernières années. En 2019, le H/E est identique à l'échelon académique pour le LGT. Il est légèrement moins élevé pour les filières professionnelles. Le nombre d'élèves par structure est supérieur à la moyenne académique pour toutes les filières.

4.2. Les locaux et les équipements

Les espaces extérieurs de l'établissement sont neufs. Le service de demi-pension a bénéficié de nombreux travaux sur ces deux dernières années. La filière chaudronnerie a vu son équipement pédagogique renouvelé et la rénovation de l'atelier est terminée pendant l'été 2021. Beaucoup de salles de classe méritent une rénovation, et des projets ont été déposés auprès de la Région HDF pour aller dans ce sens. Les bâtiments sont bien entretenus par la collectivité et ses personnels rattachés à l'établissement.

II. Indicateurs de résultat et de performance

1- Caractéristiques de l'établissement

Les résultats aux examens restent un point d'effort pour le LPO. Pour le LGT, les taux de réussite aux baccalauréats généraux et technologiques, toutes séries confondues, restent en dessous de ce qui est attendu avec une VA négative -8 en 2019. Ils sont structurellement négatifs sur la filière générale. Les indicateurs des taux d'accès 2de /bac, 1^{ère}/bac, term/bac sont également avec une VA négative de -3 à -4 depuis plusieurs années. Le constat est le même pour les taux de mention, toutes filières confondues. Les résultats aux examens 2020 confirment ces tendances.

Pour la SEP, la situation est légèrement meilleure. Les taux de réussite aux examens sont passés au-dessus de ce qui est attendu à la session 2019 (+4 à +5 de VA selon les filières). Les taux d'accès et les taux de mentions suivent la même tendance et sont conformes, voire légèrement supérieur en termes de VA. C'est un point à consolider dans le futur.

2- Orientation

Le lycée oriente ses élèves de seconde GT en 1^{ère} générale légèrement moins que l'échelon académique (62% contre 65,4%). Il sur oriente en filière technologique et notamment en STMG (24,8% contre 13,1%). Les élèves redoublent plus en terminale qu'au niveau académique (11,3 % contre 7,1 % en 2019).

SEP ?

3- Constats

Des avancées ont été constatées sur les deux dernières années :

- Les réformes en cours sont mises en place sereinement dans l'établissement et dans un esprit de concertation,
- La carte des formations de la SEP a évolué (ouverture d'un bac pro SN, apprentissage possible en dernière année de bac pro par la mixité de publics),
- Les liaisons avec les collèges et l'enseignement supérieur font l'objet d'actions nouvelles,
- Les moyens dédiés à l'accompagnement des élèves ont été confortés sur la SEP et le LGT,
- Le climat scolaire reste serein,
- Le lycée est un acteur de son territoire et a noué de nombreuses relations de partenariats.

III. Le projet du lycée pour les 3 années à venir

1. La démarche mise en œuvre

Le constat dressé dans les paragraphes précédent, qui se veut « objectif », aurait pu constituer un point de départ à une réflexion sur un nouveau projet d'établissement. Notre démarche a été différente. Nous avons souhaité partir du ressenti des enseignants et des autres personnels de l'établissement afin d'aboutir à un projet partagé par tous. Nous avons ainsi constitué un groupe de travail « projet d'établissement » composés de volontaires où chacun a apporté ses idées d'actions concrètes. Ce groupe de travail s'est réuni plusieurs fois. Un travail de synthèse sur les propositions faites par ce groupe a permis de dégager les 3 axes suivants :

Axe 1 : Favoriser la réussite et l'ambition des élèves à travers la fluidité des parcours

Axe 2 : Faire du lycée un établissement dynamique et ouvert sur le monde

Axe 3 : Bien vivre au lycée

2. L'axe « Favoriser la réussite et l'ambition des élèves à travers la fluidité des parcours »

| Points forts | Points à améliorer |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Expérience des équipes pédagogiques et éducatives• Ressources matérielles importantes | <ul style="list-style-type: none">• Développer l'ambition de chaque élève• Améliorer le niveau en informatique de chaque élève afin d'affaiblir la fracture numérique |
| <p><u>Les objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Favoriser un parcours de réussite ambitieux pour chaque élève par le renforcement de l'accompagnement pédagogique et éducatif• Impliquer l'ensemble des personnels à cette fin. Importance de faire collaborer les équipes pédagogiques et éducatives• Lever les barrières de tous les élèves pour leur permettre d'atteindre voire de dépasser leurs objectifs, même ceux en grandes difficultés ou en situation de handicap | |

2.1 : Favoriser l'engagement et la persévérance des élèves dans leurs parcours d'enseignement (options, enseignements de spécialités, pôles d'excellence)

2.1.1. Renforcer la liaison collège/ lycée / supérieur

- Entretenir une image positive du lycée
- Faciliter la transition, les liens avec les collèges de proximité en établissant une fluidité de passage pour les élèves
- Accueillir les collégiens lors de journées à thème et des semaines de l'orientation. Les informer lors des portes ouvertes ou directement dans les collèges
- Organiser des bancs d'essai dans les filières pour répondre aux demandes et rassurer les parents et futurs élèves
- Faire la liaison entre enseignants du lycée et des collèges pour préparer l'intégration pédagogique des élèves et donner aux enseignants des collèges les niveaux attendus en classe de seconde en filière rpo, techno ou générale
- Améliorer le suivi des élèves à Besoin Educatif Particulier (BEP) en augmentant les échanges entre enseignants collège / lycée (transmission des PAP, PPRE, PAI...)
- Préparer la rentrée scolaire des nouveaux arrivants, notamment ceux en difficulté avec un objectif d'intégration mais aussi de respect des règles et des devoirs des élèves
- En informer également les parents
- Organiser des tests de sélections en EPS pour éviter le désengagement massif
- Limiter le nombre d'options prises par les élèves afin d'éviter des emplois du temps trop chargés

2.1.2. Travailler sur le projet d'orientation des élèves

Pour les élèves de 2GT

Interventions des conseillères d'orientation, des enseignants de filières ou des bancs d'essai pour permettre aux élèves de seconde d'établir leurs vœux en connaissance de cause et leur permettre d'avoir des projets ambitieux avec des ateliers spécifiques tels que sciences politiques, pôles excellences santé et parcours ingénieur.

Pour tous les élèves

- Présenter des informations post-bac et des ressources documentaires mais aussi animer des visioconférences ou visites d'écoles.
- Organiser les cordées de la réussite pour que les élèves puissent se documenter sur le post-bac

Pour les élèves de terminale du LPO

Travailler sur les vœux dans Parcours Sup avec les professeurs principaux et les élèves de terminale

2.2 : Favoriser l'accès à l'outil informatique pour tous les élèves

- Travailler avec les élèves sur des séances Pearltrees (beaucoup de thèmes concernant tous les aspects numériques, logiciels, matériels, sociétaux y sont abordés)
- Créer des séances en utilisant des outils collaboratifs actuels et modernes avec les élèves (utilisation d'outils de traitements textes collaboratifs en ligne pour faire des exposés ou compte rendus). Sortir des traditionnels Word, PowerPoint. Travailler en même temps sur le même document. En profiter pour montrer aux élèves la récupération des données et comment, en fin d'année, récupérer et supprimer ses données, les métadonnées dans la photo numérique (comment protéger ses infos et empêcher la localisation)
- Valider ces acquis par des certifications (Pearltrees).
- Systématiser les formations aux outils quotidiens (ENT, mail, Pronote, ...) pour permettre une meilleure communication entre les différents acteurs, essentiellement entre professeurs et élèves dans le cadre d'enseignements à distance
- Etendre l'utilisation des manuels numériques, des outils numériques associés (PIX), des accès wifi, des outils collaboratifs pour diminuer la fracture numérique et formation à prévoir dès la journée d'intégration
- Envisager un cartable numérique pour les élèves entrants
- Réduire la fracture numérique notamment pour les élèves de la SEP
- Utiliser les heures d'accompagnement personnalisé de la SEP pour améliorer le niveau en informatique des élèves, en vue de réduire la fracture numérique
- Renforcer l'accompagnement et le soutien aux élèves sur les temps d'études avec les AED, ou aussi entre les élèves eux-mêmes, dans des espaces dédiés.

2.3 : Favoriser l'assiduité et accueillir les élèves en

- Constituer un groupe de travail sur l'absentéisme, afin d'analyser finement ce problème et être porteur de propositions nouvelles pour lutter contre le phénomène
- Renforcer le fonctionnement des dispositifs de lutte contre le décrochage : les deux parcours relais LGT et SEP et la cellule de veille
- Instaurer un entretien à minima mensuel entre le CPE et le professeur principal de la classe, mieux à même de repérer rapidement les élèves absentéistes
- Installer un poste informatique relié à Pronote ou une borne reliée au badge magnétique des élèves à l'entrée du CDI et de la MDL pour savoir où sont les élèves dans l'établissement

2.4 : Mettre en place un accueil des élèves en inclusion, alternative à l'exclusion

- Constituer un groupe d'enseignants volontaires prêts à accueillir sur certains créneaux de cours des élèves qui auraient dû être exclus temporairement de l'établissement
- Cumuler dans une base de données des travaux permettant de donner à l'élève exclu lorsqu'il est inclus en permanence
- Proposer des solutions alternatives à l'exclusion : travaux personnels de réflexion, stages en entreprises, etc....

3. L'axe « Faire du lycée un établissement dynamique et ouvert sur le monde »

| Points forts | Points à améliorer |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Partenariat avec les entreprises locales• Projets culturels pérennes (PEPS, LAAC, Option théâtre) | <ul style="list-style-type: none">• Favoriser l'accès à la mobilité pour un plus grand pourcentage d'élèves• Développer la curiosité des élèves• Développer l'envie de « sortir » pour aller voir des spectacles• Favoriser les projets DD |
| <p><u>Les objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Motiver et aider les élèves dans leur mobilité• Apporter une richesse culturelle et professionnelle aux parcours des élèves, vectrice d'engagement et de mobilité• Développer les projets DD pour labelliser le LPO | |

3.1 : Accroître l'ambition et la mobilité des jeunes, du local à l'international

Pour inciter les élèves à sortir de Montdidier, le lycée s'appuie sur des partenariats avec l'objectif de donner de l'ambition pour leur projets futurs :

3.1.1. Communiquer sur les échanges existants et intervenir en classe sur des projets déjà réalisés pour donner envie aux élèves

3.1.2. Afficher les coordonnées des référents et des structures d'aide à la mobilité (DAREIC, Erasmus...) pour pouvoir obtenir des informations claires

2.1.3. Rechercher des partenaires étrangers (écoles, entreprises...) pour accueillir des élèves pour des stages ou des périodes en immersion

2.1.4. Accompagner les élèves et les familles pour les aider et les soutenir dans leur projet

2.1.5. Augmenter l'exposition aux langues étrangères en dehors des cours de langue (Diffusion d'informations, décoration, peindre des citations de personnes célèbres sur les murs, peindre des scènes évoquant des pays étrangers, faire venir des compagnies de théâtre qui se produisent en langues étrangères, organiser des projections de films en VOST, encourager l'utilisation de documents supports en langues étrangères dans les cours des matières non-linguistiques, participation à la semaine des langues...)

3.2 : Promouvoir les projets culturels

3.2.1. Prendre appui sur les 3 piliers du Parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC) :

- Les enseignements artistiques : S'approprier des compétences et des connaissances
- Les rencontres avec les artistes et les œuvres : S'ouvrir, fréquenter
- Les pratiques artistiques : Expérimenter, pratiquer

3.2.2. Renforcer les actions culturelles pérennes

En partenariat :

- En partenariat avec la région Hauts de France, PEPS « Dans les murs » pour des actions dans l'établissement (expositions, interventions de professionnels...) + PEPS « Hors les murs » (Proposer un programme riche et diversifié pour motiver l'envie de sortir des élèves)
- Renforcer le lien avec la principale structure locale, le cinéma de Montdidier en continuant d'inscrire plusieurs classes tous les ans au dispositif Lycéens et Apprentis Au Cinéma (LAAC) auquel le lycée participe depuis sa création

En interne :

- Journée des talents : Organisation d'une journée consacrée aux talents divers des élèves pendant laquelle ceux-ci font des démonstrations devant leurs pairs et leurs professeurs (chant, sketch, danse...).

3.2.3 Encourager la participation à des événements ponctuels

Poursuivre le partenariat avec le tissu culturel local :

- Accueil d'intervenants extérieurs
- Participation aux manifestations culturelles locales, régionales et nationales (Fête de la Science, Nuits de la lecture...)

3.2.4 Mobiliser sur des projets culturels transversaux

- Favoriser les interdisciplinarités d'enseignements, les travaux collaboratifs SEP et LGT type Workshop, la pédagogie de projet
- Favoriser les voyages et sorties dans tous les domaines (artistique, scientifique, patrimonial, etc) pour susciter l'intérêt des élèves, accroître leur ouverture d'esprit et entretenir leur curiosité
- Donner accès à tous les élèves aux sorties et voyages afin d'assurer un parcours artistique et culturel à chacun
- Apporter une continuité à l'éducation musicale suivie au collège en développant des projets musicaux motivants : création d'une classe orchestre, d'une chorale, et mise en place de partenariats avec des associations locales pour réaliser d'autres projets autour de la musique (ex: projets PEPS).
- Veiller à ce que chaque classe ait participer à un projet culturel et/ou scientifique au cours des années de lycée
- Communiquer et promouvoir les projets, sorties, évènements réalisés au lycée. (Idée d'un compte Instagram du lycée ?)
- Utiliser l'outil Adage pour recenser les différentes actions et les projets menés dans l'établissement
- Continuer à inviter parents et familles aux différents vernissages et temps forts pour améliorer le lien déjà créé

3.3 : Eduquer au développement durable

Favoriser des démarches innovantes pour faire entrer le lycée dans une démarche de labellisation de DD et valoriser les Eco Délégués

3.3.1 Envisager la création d'un club de développement durable pour coordonner les actions mises en place dans ce cadre et valoriser les compétences apportées par différents adultes ou élèves. Le club pourrait ainsi être « partagé » et chacun pourrait y montrer sa ou ses compétences. Proposer une programmation avec différentes activités sur des périodes de l'année scolaire (Exemple : proposer une action différente entre chaque période de vacances) Nommer un référent Développement Durable (demande dans les dossiers de labellisation)

3.3.2 Concevoir des objets confectionnés à but de développement durable, dans le cadre des chefs d'œuvre ou de projets pédagogiques, pour allier les programmes à des actions concrètes (Exemple : réaliser des produits Zéro déchet, limiter les produits jetables, chef d'œuvre abri de jardin avec récupérateur d'eau, poubelles de tri, composteur...),

3.3.3. Concevoir des projets concrets type potager, végétalisation et fleurissement de l'établissement, entretien des espaces verts

Renforcer les actions mises en place pour la Journée verte et en faisant un temps fort pour le climat et le DD (**participation des familles ?**)

3.3.4. Réaliser des économies d'énergie liées aux consommations d'eau, de chauffage, d'électricité pour sensibiliser les élèves et personnels à ces actes éco-citoyens (éteindre les lumières en sortant des salles de classe, des bureaux, des toilettes, ne pas laisser d'appareils en veille la nuit ou pendant les vacances, lumière automatique dans les couloirs et aux entrées du lycée, ...)

3.3.5 Développer le tri alimentaire en limitant les déchets (poules, compost), le tri des consommables (papier, cartouches d'encre, stylos, ampoules, piles...) en plaçant davantage de poubelles à l'extérieur et à l'intérieur du lycée, des poubelles de recyclage papier dans les salles de classe

3.4 : Favoriser la participation des parents dans la vie du lycée et améliorer la relation avec eux

Pour impliquer les parents dans la communauté éducative et les faire participer aux décisions importantes, des éléments sont à rehausser, à savoir :

3.4.1 Renforcer les moments d'informations (rentrée, orientation, découverte des filières, ...) moments clé du parcours de l'élève et les vérifications des codes d'accès à l'ENT pour permettre une communication étroite avec les familles. Proposer aux parents une séance d'aide à la connexion sur l'ENT au lycée (**à la fin de la réunion de rentrée ? + autres moments si besoin**)

3.4.2 Améliorer la communication avec les familles. Créer une news letter (centralisée par les élèves du CVL ?) à destination des personnels et des parents pour fédérer l'ensemble de la communauté éducative (+ Idée du compte Insta)

3.4.3 Inviter les familles aux temps forts de l'établissement (vernissages, journées à thème, voyages réalisés, téléthon...) pour valoriser les travaux réalisés par les élèves

4. L'AXE « BIEN VIVRE AU LYCÉE »

| Points forts | Points à améliorer |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Rénovations récentes de l'établissement (cantine, devanture, salles informatiques, internat...)• Personnels impliqués dans les projets de développement durable, plan santé, addiction...• Partenariats avec les structures d'aide aux adolescents. | <ul style="list-style-type: none">• Développer le sentiment d'appartenance des élèves au lycée• Multiplier les espaces de travail et de détente• Augmenter le nombre d'évènements qui font participer les parents et l'adhérence de tous aux lieux de vie |
| <p><u>Les objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Améliorer les lieux de vie• Amplifier le sentiment d'appartenance au lycée pour les élèves et les parents par la croissance d'évènements fédérateurs• Renforcer les partenariats extérieurs par la régularité des animations et projets | |

4.1 : Aider les élèves à davantage s'identifier à leur établissement

Pour véhiculer l'image positive de la vie au sein du lycée, il est nécessaire que les personnes soient impliquées par une identification forte de l'établissement :

3.1.1 Marquer un changement en retravaillant le logo du lycée et de sa charte graphique pour répondre à un réel sentiment d'appartenance. Le diffuser sur nos documents, site internet, autocollants pour coordonner une appartenance visuelle

3.1.2 Développer la communication par l'intermédiaire du site du lycée. Ouvrir un compte Instagram officiel. Utiliser les réseaux sociaux à des fins promotionnelles

3.1.3 Créer des objets à l'effigie du lycée (par la mini-entreprise ? et/ou avec d'autres élèves / Penser à une charte graphique ?) pour marquer l'appartenance à la structure

3.1.4 Organiser des projets et des évènements pour promouvoir les activités du lycée à l'extérieur (Exemple : Participation à des concours : Compétition robotique de nos élèves de seconde, concours castor, ...) en ayant de vrais identifiants visuels du lycée (flammes textiles, tee shirt, autocollant)

4.2 : Favoriser une bonne santé

Pour inciter les élèves à mieux se nourrir et lutter contre la malbouffe, le lycée met l'accent sur :

4.2.1 Bien manger

- Développer des outils de communication et campagnes d'affichage pour informer les élèves des dangers d'une mauvaise nutrition (travail avec les élèves, expositions thématiques,...). Envisager un projet de communication sur la comparaison entre un repas de la restauration scolaire et un repas pris à l'extérieur (type sandwich ou restauration rapide) tant au niveau prix qu'au niveau apport nutritionnel, calorique
- Instaurer une commission de restauration qui valorise les actions culinaires, le lieu de restauration et les fluidités de passage pour faire de la cantine un lieu apprécié. Réduire le temps d'attente avant le service et au moment de débarrasser. Revoir l'emplacement des îlots de self service ou les multiplier pour éviter les « bouchons » (libre service des couverts, verres, pain et sauces). Agrémenter le restaurant scolaire d'affiches ou de posters pour rendre ce lieu plus agréable
- Continuer la mise en place des petits-déjeuners et des repas à thème pour accroître les flux de passage au service restauration

4.2.2 Développer et inciter des activités sportives pour les élèves (parcours santé)

- Proposer aux étudiants du service sanitaire d'intervenir auprès des élèves pour promouvoir l'activité sportive auprès des élèves
- Créer une salle de sport et un city à l'intérieur du lycée pour que les élèves puissent y avoir accès en dehors de leur temps de classe.
- Proposer des temps de rencontre avec les différents clubs sportifs, imaginer un forum des associations sportives du secteur.

4.2.3 : Lutter contre les addictions chez les élèves

- Mettre en place, à travers le CESC, des actions de sensibilisation aux méfaits de certaines consommations assurées par des partenaires extérieurs
- Accueillir une fois tous les 15 jours une permanence de l'association le Mail afin d'aider les élèves individuellement à lutter contre une addiction

4.3 Améliorer le respect aux personnes et aux locaux

Mettre en place des actions de sensibilisation pour faire prendre conscience aux élèves de l'importance du respect mutuel, des lieux et des personnes

4.3.1 Le respect des personnes

- Lutter contre les propos et les attitudes sexistes, en recrudescence

- Faire comprendre aux élèves que les incivilités faites aux personnels (agents de l'accueil, d'entretien,...) mais aussi aux élèves entre eux sont inacceptables
- Recenser des types de propos subis par les élèves, personnels et prévoir les actions en fonction
- Animer la journée du 8 mars, Journée des droits des femmes, pour en faire un moment fort dans le calendrier du lycée. Valoriser les femmes de manière interdisciplinaire (maths, histoire, lettres, EMC ...)
- Organiser une journée (25 novembre) contre les violences faites aux femmes
- Mettre en place le projet sur les protections périodiques

4.3.2 Le respect des locaux

- Sensibiliser à la propreté des locaux (déchets dans les poubelles de tri, création de cendriers **photo**, ...) et au respect du matériel en général (y compris sécurité : déclenchement d'alarmes)
- Donner des TIG en punition aux élèves pour marquer l'importance de ces actes d'irrespect

4.4 Créer des conditions d'accueil favorables dans le lycée

Pour améliorer la qualité de vie au sein du lycée, cela passe par des aménagements des espaces de vie à savoir :

- Prévoir un ou des lieux d'accueil pour recevoir des parents, pour pouvoir y mener un entretien avec élève et/ou parent. Identifier ces espaces pour favoriser les discussions et permettre des échanges dans de bonnes conditions
- Améliorer certaines zones de l'établissement : le grand hall froid et bruyant, certains paliers où les élèves pourraient s'asseoir pour manger autrement que par terre. Réhabiliter la MDL, les sanitaires de l'établissement

4.5 Favoriser le bien-être

- Travailler avec des associations qui proposent des interventions précises (Exemple : le MAIL propose au CAP ATMFC des séances d'interventions/animations pour développer leurs compétences psychosociales.)
- Travailler la confiance en soi par le biais d'ateliers spécifiques, apprendre à mieux se connaître, améliorer ses capacités à gérer le stress et augmenter son estime de soi.
- Ouvrir la séance de Temps calme (séance de relaxation / méditation) à tous les élèves qui en expriment le besoin
- Faire intervenir un sophrologue sur l'heure de Temps calme pour un cycle, pour un niveau de classe ou des élèves à besoins particuliers
- Utiliser le Coin Zen du CDI pour se calmer, se ressourcer (espace avec moins de lumière, casque antibruit à disposition, activités zen et carte avec exercice de respiration). Le faire connaître à tous les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers et/ou un handicap
- Réfléchir à la réouverture d'un point écoute pour répondre aux besoins des élèves
- Proposer des activités scolaires et extrascolaires aux élèves internes par les AED (**Ecole ouverte : L'outil en main**)

- Savoir choisir un lieu dans le lycée pour le temps périscolaire : Maison des Lycéens pour se retrouver entre amis, boire une boisson chaude, jouer au baby ou au billard, Coin Zen du CDI pour se calmer, se reposer, le grand hall pour discuter (repenser cet espace froid et bruyant). Réattribuer des fonctions plus précises à la salle d'étude